

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Direction des Bâtiments et Équipements Publics

Appel à Manifestations d'Intérêt national (AMI)

Pour le recrutement d'un bureau chargé du suivi, de la coordination et de la supervision des travaux de construction des salles de classes, deux écoles complètes et construction et réhabilitation des postes de santé dans la moughataa de Boutilimitt (PPGASDL 2025-2026)

AMI N° 11 /CPMP-HUAT/2025

1. Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du Plan Prévisionnel de Passation des Marchés (PPM) 2025-2026 (actualisation n°11), paru sur le site www.marchespublics.gov.mr.
2. Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) a obtenu un financement dans le cadre du Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services de Base et de Développement Local (PPGASDL), et envisage d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les prestations de **suivi, coordination et supervision des travaux de construction** dans la moughataa de **Boutilimitt**, Wilaya du **Trarza**.
3. Les prestations concernent le suivi, la coordination et la supervision de l'exécution des travaux d'infrastructures scolaires et sanitaires suivants :
 - **Lot 6.12 – Commune de Boutilimit :**
 - Construction de deux écoles complètes à Boutilimit, chacune composée de 8 salles de classe (SDC), à **Lahouach** et dans le **nouveau quartier** de la moughataa ;
 - Extension du collège Boutilimit n°1 par la construction de 6 SDC ;
 - Construction de 6 SDC à **Dar El Baraka** ;
 - Construction de 6 SDC à **El Medina El Mounawara**.
 - **Lot 6.13 – Commune de Nteichet :**
 - Construction de 4 SDC à l'école **El Gham Sud** ;
 - Réhabilitation du poste de santé (PS) **El Gham Nord**.
 - **Lot 6.17 – Commune de Ajweir :**
 - Construction de 4 SDC à **Sarour** et 4 SDC à **Ghazlane** ;
 - Réhabilitation du PS **Elakrich**.
 - **Lot 6.19 – Commune de Nebbaghiya :**
 - Construction d'un nouveau poste de santé à **El Aidiya** ;

- Construction de 8 SDC à l'école des filles de **Nebbaghiya** ;
- Construction de 4 SDC à l'école primaire d'**El Aidiya**.
- **AD-HOC – Commune de El Mouyassar** :
 - Réhabilitation du **poste de santé de Mouyassar**.
- **AD-HOC – Commune de Tenghaddej** :
 - Réhabilitation du **poste de santé de El Vourat**.

La **durée prévisionnelle des travaux est estimée à onze (11) mois**. Le bureau sera chargé d'assurer la supervision continue, le contrôle de qualité, la coordination technique, la vérification de la conformité des travaux avec les plans, spécifications et cahiers des charges.

4. Le Ministère, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage, invite les bureaux d'études ou groupements de bureaux disposant des compétences requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations décrites ci-dessus.

5. Le présent AMI est conduit selon la méthode de **sélection fondée sur la qualification des consultants**, conformément aux dispositions de la loi n° 2021-024 du 29/12/2021 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application, notamment le décret n°2022-084 du 07/06/2022.

6. Les qualifications minimales exigées sont :

6.1. Références générales 30 % : missions de suivi/supervision de chantiers de bâtiments publics, attestées par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic ;

6.2. Références spécifiques : 70 %, réparti comme suit :

6.2.1 missions de supervision de projets éducatifs, d'enseignement professionnel supérieur ou sanitaires, réalisées au cours des dix dernières années (**50%**), attestées par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic, réalisées au cours des dix (10) dernières années ;

6.2.2 missions de supervision de projets éducatifs, d'enseignement professionnel supérieur ou sanitaires, réalisées au cours des dix dernières années, exécutés en Mauritanie (**20%**), attestées par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic, réalisées au cours des dix (10) dernières années ;

7. Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une **lettre de candidature** signée par le représentant légal (ou le mandataire en cas de groupement), précisant les coordonnées et la nationalité des membres ;
- Les **qualifications techniques**, l'expérience générale et spécifique, avec copies d'attestations de bonne exécution, précisant : nom du projet, nature, montant, année, localisation, bénéficiaire, rôle joué, etc.

NB : seules les références **attestées par les Maîtres d'Ouvrage** seront prises en compte.

8. En cas de groupement, il doit être **conjoint et solidaire**, et :

- Répondre collectivement aux exigences du point 6 ;
- Fournir un acte de groupement désignant le mandataire ;
- Chaque membre doit fournir séparément les pièces demandées au point 7 (sauf lettre unique de candidature signée par le mandataire).

9. Les candidats intéressés peuvent demander des éclaircissements ou manifester leur intention de soumission à l'adresse suivante :

Direction des Bâtiments et Équipements Publics (MHUAT)

Immeuble MHUAT, 5e étage, Ksar, Nouakchott, Mauritanie

Tél. : (+222) 45 25 79 95

Email : cmdhuat@gmail.com

10. en cas d'égalité des candidats, le candidat possède le nombre de missions spécifiques le plus élevé sera classé en première,

11. Cet avis est lancé simultanément avec les avis à manifestations d'intérêt (AMI n°8, 9, 10, 12, 13 et 14), Un candidat est autorisé à participer à un seul AMI.

12. Les dossiers de candidature, rédigés en langue française (avec traduction des pièces le cas échéant), doivent être soumis **en deux exemplaires originaux, au plus tard le jeudi 24/07/2025 à 12h00 TU**, à l'adresse suivante :

Commission des Marchés du MHUAT

Ksar Ouest, Lot n°58 C, Extension Château d'Eau

Tél. : (+222) 45 24 01 49

Email : cmdhuat@gmail.com

L'enveloppe devra porter la mention suivante :

« Appel à Manifestations d'Intérêt national (AMI) pour le recrutement d'un bureau d'études chargé du suivi, de la coordination et de la supervision des travaux PPGASDL 2025-2026 – Moughataa de Boutilimitt »

Le Secrétaire Général
Mohamed Salem Boukhreiss